



CLDAO-hugolacroix
Vol. 10 No 2 - Mai 2020

<http://journallepont.ca>

journallepont@hotmail.com

JOURNAL
PONT
de PALMAROLLE



fête des Mères

Hommage à ma grand-mère



Sommaire

Histoire	2-3
Loisirs	11
Opinions	5
Vie communautaire	

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	4
*Gilles Fortier	9
*Cercle de fermières	9
*Francine Gauthier	7
*Félix Goulet	12
*MFC	10
*Lise Bouillon	6

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
 Vice-présidente : Christiane Plante
 Infographiste
 Secrétaire : Clarisse Vachon
 Trésorière : Denise Mercier
 Administrateurs : André Chrétien
 Lise Bouillon
 Rédacteur en chef : André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité
dans **LE POST**

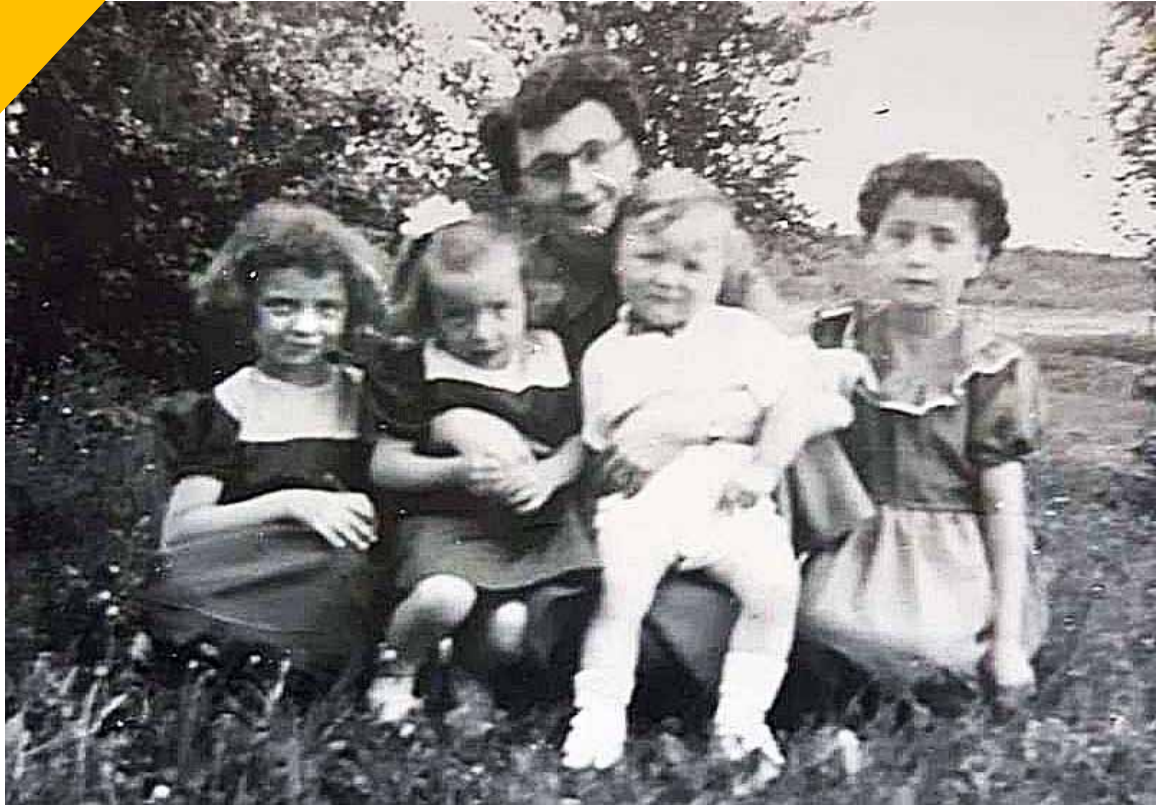
C'est une visibilité
incontournable
Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$
 1/4 page 25 \$
 1/8 page couverture 40 \$
 1/2 page 40 \$ - Page 70 \$
 annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
 A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois



Hommage à ma grand-mère

Ces derniers temps, notre mode de vie a été grandement modifié. Chacun tente de son mieux de composer avec cette réalité. Nous sommes tous confinés dans nos milieux de vie. Et si nous relativisons notre réalité avec d'autres vécues au Québec dans les années 50?

Je vous raconte ici l'histoire d'une belle dame d'une douceur et d'une tendresse inestimables. Derrière cette douceur, se cache une guerrière que bien des gens ne peuvent concevoir. C'est l'histoire de ma grand-mère maternelle, une histoire comme bien des femmes et des hommes du Québec ont vécue autrefois. Notre belle « grand'ma Milie » ne nous a jamais parlé à nous ses petits-enfants de ses jours difficiles alors qu'elle avait contracté la tuberculose. Cette maladie infectieuse qui a des similitudes avec le coronavirus que

nous combattons tous ensemble pour éviter la contagion. La bactérie de la tuberculose touchait habituellement les poumons causant ainsi une toux persistante, un épuisement chronique chez le patient atteint ainsi que d'autres symptômes. La transmission de l'infection se faisait par des gouttelettes de salive en suspension dans l'air au moment de la toux et des éternuements. N'est-ce pas là une grande similarité avec notre propre réalité?

À cette époque, le vocabulaire de la santé publique était bien différent. Il n'était pas question de distanciation sociale et de confinement. Ce vocabulaire n'était pas utilisé, mais la mise en place des sanatoriums était le moyen de limiter la propagation par l'isolation des malades.

En fait, les sanatoriums étaient

souvent situés dans des sites enchanteurs pour offrir le traitement basé sur la cure de l'air pur, le soleil et le repos. Ma grand-mère, sa sœur ainsi que plusieurs de leurs amies avec qui elles ont tissé des liens au Sanatorium de Macamic ont eu la chance de pouvoir réintégrer leur famille, alors que d'autres, eux, ont vécu le sanatorium comme un exil dont ils n'ont pu en ressortir.

Ma grand-mère a contracté la tuberculose dans sa vie de jeune maman. Elle a dû faire des séjours prolongés loin des siens. Une alternance de séjours au sanatorium de 18 mois, un congé de 7 mois



et un autre séjour de 18 mois alors qu'elle était jeune maman. Alors, que j'ai eu l'idée d'écrire ces quelques lignes afin de faire le parallèle entre nos vies et celles de générations avant nous, ma mère m'a partagé les écrits de ma grand-mère maternelle.

*esprits - Aujourd'hui c'est fête. Ma petite fille
Dois-à sans aujourd'hui - est-ce croyable?
cela nous fait bien vieillir - mais tout de même
je suis bien contente d'avoir ces chers esprits.
Si Dieu peut nous accorder bientôt la santé
pour retourner avec tous ceux que nous aimons
tant...*

Ce faisant, je salue le courage de ma grand-mère ainsi que de sa sœur, mais aussi celui de leurs nombreux enfants qui ont vécu les dommages collatéraux de cette maladie. Ma mère, certains de mes oncles et mes tantes, se sont vus confiés aux membres de la famille afin de permettre à mon grand-père de poursuivre son travail et ainsi subvenir aux besoins de la famille alors que son épouse combattait la tuberculose au Sana, comme l'écrit ma grand-mère. Les familles Morin et Chabot n'ont pas accueilli à bras ouverts que les enfants d'Amédée et d'Émilie, mais aussi ceux d'Émile et Lucie. Ces deux familles ont des vécus similaires à cause de la tuberculose qui a volé la santé des deux femmes.

*Bonne je n'ai plus par courageuse cette semaine
à propos de rien les larmes coulent, pourtant je prie de
santé et avec beaucoup de confiance, n'aurai-je même
plus la consolation de me voir souriante... Ma Dieu
que vos décisions sont grandes - Présentation aujourd'hui
pour retourner avec tous ceux que nous aimons
tant...*

En lisant les écrits de ma grand-mère, je réalise à quel point elle a été dure envers elle-même. Elle a fait preuve d'un grand courage en maintenant l'espoir d'un retour à la santé. Certes, elle s'en remet beaucoup à Dieu. Toutefois, moi, petite-fille de cette grande dame, considère que tout le crédit lui revient. Dire que pendant toutes ces années auprès d'elle, j'ai souvent omis toute l'adversité qu'elle a traversée. De plus, jamais au grand jamais je n'ai entendu ma grand-mère parler de cette période de façon négative. Elle parlait de ses amies au Sana, amies avec lesquelles elle avait conservé de forts liens d'amitié.

Lorsque je me rends au CHSLD de Macamic, ma mémoire familiale me rappelle ce combat de ma grand-mère. L'espace vitré de cet établissement me ramène à la vue que ma grand-mère a admirée et regardée pendant bien des années. Le lac Macamic a été le paysage qui a supporté le moral de bien des personnes confinées dans cet espace pour se reposer et guérir.

Alors, remettre en perspective le passé nous permet de relativiser nos propres conditions de confinement qui s'exercent dans notre milieu de vie et près des nôtres. La grande majorité d'entre nous pouvons demeurer confortablement chez soi, nous avons des moyens de communication qui nous permettent de nous voir la binette. Nous, qui sommes confinés à la maison, avons la santé et pouvons continuer de vaquer à nos occupations domestiques et de loisirs. Certains se sont découvert des talents culinaires et plusieurs visionnent des séries sur Netflix bien enroulés dans une couverture. Certes, ce changement bouscule nos vies. Il s'agit d'une mesure exceptionnelle dont nous n'avons jamais eu à être confrontés dans notre pays. Nous pourrions à nouveau le raconter à nos petits-enfants car je suis persuadée que, tous ensemble, nous pourrions vaincre la contagion. Sachons bien le raconter... en se rappelant que nos aïeuls ont vécu pires expériences. Restons à la maison afin de protéger les aïeuls de nos enfants, de préserver nos ami-e-s qui travaillent au sein des établissements de la santé et des services sociaux. Achetons local afin d'encourager notre patelin et soyons forts pour que bientôt un semblant de vie dite normale réintègre nos vies.

Restaurant Au Ptit Bonheur



(819) 787-3777
175 Principale, Palmarolle

Propriétaires: France et Valérie Bardolet, Guy Bédanger

Services offerts

Menu du jour
Repas pour emporter
Brunch du dimanche
Salle privée
Terrasse



Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau

PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES

84, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K9
Tél.: (819) 333-1160
Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à





Le « **Big One** » que personne n'attendait

Les sismologues sont catégoriques; un tremblement de terre d'une violence jamais vue (le Big One) aura lieu sur la côte ouest de l'Amérique un jour. La question, c'est quand? Bien malin qui pourrait le prédire.

D'autres scientifiques frémissent à l'idée de voir apparaître des super bactéries résistantes à tous les antibiotiques connus sur la planète. Ils sont persuadés que ça arrivera aussi un jour, mais quand?

Or, ce que tous les scientifiques n'ont pas vu venir, c'est ce nouveau « Big One », ce tout petit virus de rien du tout, sorti de nulle part, venu brutalement stopper le serein ronron de la planète en lui signifiant que la « mondialisation humaine » a atteint ses limites.

En 2018, pas moins de 6,5 milliards de personnes ont pris l'avion.¹ C'est 127 passagers par seconde. Hallucinant! À chaque battement de votre cœur, jusqu'à tout récemment, un avion s'élançait dans les airs, et ce, 24 heures sur 24. Pas étonnant qu'un petit virus caché quelque part sur la planète, s'accrochant à un individu qui s'apprête à prendre l'avion, s'est répandu si rapidement sur l'ensemble du globe. Du coup, ce nouveau « Big One » a, en quelques semaines, cloué la quasi-totalité des avions au sol et obligé la moitié de l'Humanité à se cloîtrer chez elle.

Chez nous, au Québec, les autorités ont été proactives et à l'avant-garde de l'armée mobilisée pour combattre le fléau. Pour paraphraser le hockey, nous avons droit à un excellent premier trio. À l'aile droite, le Dr Arruda, à l'aile gauche la ministre de la santé, Danielle McCann et au centre, le premier ministre François Legault. Tous les jours à treize heures ils sautent sur la glace, font le bilan des dernières 24 heures et transmettent leurs recommandations à la population. Les propos sont fermes tout en étant rassurants.

Ailleurs sur la planète, tous les pays affectés mènent aussi une lutte sans merci au nouveau « Big One ». Personne ne peut prédire quand il sera vaincu ni combien de vies il aura coûté.

Pour l'heure, quand tout reviendra à la normale, souhaitons que plus jamais les Humains ne dormiront tranquilles face à ces nouvelles menaces microbiennes ou virales, ces nouveaux « Big One » pouvant désormais frapper n'importe où, n'importe quand. Et même si on trouve rapidement un vaccin contre la Covid-19, demeurons vigilants, son mutant sera toujours à l'affût quelque part sur la planète.

¹ Flightradar24.com

LA COVID-19

qu'en restera-t-il?



Quand cette tempête sera derrière nous, que la poussière sera retombée, il y aura eu l'avant, puis il y aura l'après. Qu'en sera-t-il de cet après? On peut imaginer que plus rien ne sera comme avant.

Déjà on peut sentir chez nous des changements dans les comportements humains. D'abord, il y a cette formidable solidarité face à la lutte au virus. Autant on vivait un individualisme aveugle, un « je m'en fous », autant on voit poindre maintenant un admirable élan solidaire devant la menace pandémique. Et paradoxalement, l'isolement obligé et la « distanciation sociale », favorisent les rapprochements... Sur les réseaux sociaux, de plus en plus de gens s'interpellent, se parlent, discutent. Et, outil de communication presque disparu, le téléphone reprend du service. **Qu'en restera-t-il?**

Pour l'heure, tous ces gens confinés chez eux, individus, conjoints, familles, doivent réinventer leurs relations. Les personnes seules qui sortaient pour leur café quotidien se tournent les pouces à la maison. Que chacun en appelle un autre, suggère notre premier ministre. Les conjoints, travaillant avant chacun de leur côté et étant maintenant en télétravail à la maison, doivent se côtoyer 24 sur 24. Les parents, cloîtrés à la maison avec la marmaille, doivent réapprendre leur rôle éducatif qu'ils avaient « délégué » aux garderies ou aux milieux scolaires. **Qu'en restera-t-il?**

Jamais je n'aurais pensé que les valeurs de ma génération (j'ai 73 ans) resurgiraient un jour. Et voilà que le confinement provoque ce retour aux sources fondamentales des valeurs humaines, de constater l'importance du rôle et de la place de chacun dans la société, de retrouver la cellule familiale. Nous en avons pour preuve tout ce qui défile sur les réseaux sociaux en ce moment. Des parents qui redécouvrent le plaisir de planifier une journée avec leurs enfants : préparer le repas, une période scolaire, une marche, des jeux, etc. D'autres qui arborent fièrement les beaux pains dorés qu'ils ont cuits pour la première fois. **Qu'en restera-t-il?**

Devant ce minuscule virus qui menace l'Humanité entière, on se sent encore plus petit, très vulnérable, on plie l'échine. Néanmoins, on ne s'avoue pas vaincu pour autant. On l'affronte avec la ferme volonté de s'en sortir un jour. Face à cette pandémie, on constate notre petitesse, notre fragilité dans tout ce qui vit sur cette planète. On se prend à imaginer combien, si nous continuons sur notre lancée aveugle, nous pourrions, à terme, frapper violemment un mur.

Et les risques sont bien réels. Peut-on imaginer, sans tomber dans des scénarios catastrophiques, une possible pénurie alimentaire dans l'après Covid-19? La production des aliments et des biens essentiels étant mondialisée, comment réagirions-nous à un ralentissement de l'approvisionnement? Ça mérite réflexion. Est-ce que des fraises au cœur blanc produites en Floride nous

sont nécessaires en hiver? Et les asperges du Pérou avec leur empreinte carbone (elles voyagent en avion)? Les tomates de serre du Mexique, insipides, nous sont-elles indispensables pendant la saison hivernale?

Peut-être devrions-nous revenir à une production d'ici et à un approvisionnement local adaptés à nos besoins saisonniers. Ça suppose de petites productions moins réglementées, diversifiées, délocalisées. Les gens de ma génération ont connu ça et n'en sont pas morts, au contraire. Je suis un survivant de cette alimentation au gré des saisons, en bonne santé, avec un système immunitaire blindé. On cultivait et entreposait patates, carottes, choux, navets, etc. On mettait l'été en conserve. Dès les premiers gels, on sacrifiait un cochon et on le suspendait sous l'appentis. Certes, vous rétorquerez qu'on ne peut pas importer la campagne dans nos villes, nos mégapoles. Mais peut-être pourrait-on profiter de cette crise pour repenser les modèles urbains où sont concentrés des millions d'individus?

Il se pointe en ce moment une introspection collective. On lève un peu le pied, on a moins l'écume à la bouche devant les contraintes qui nous sont temporairement imposées. À terme, quand nous aurons décanté cette grande épreuve, souhaitons qu'il en restera quelque chose, que l'Humanité en retirera humblement des leçons, notamment notre petitesse sur cette planète, mais en même temps notre immense désir de survie.

Qu'en restera-t-il?

Les solutions au surendettement



Afin de rembourser vos dettes, vous avez essayé de réaménager votre budget et de couper certaines dépenses. Mais cela n'a pas été suffisant? Vous vivez probablement une problématique de surendettement. Il est temps pour vous de trouver une solution afin de mettre fin à cette pression.

Plusieurs solutions s'offrent à vous lorsque vous êtes surendetté selon votre situation personnelle :

- Tenter de négocier une entente avec vos créanciers afin de modifier les délais et les montants de vos paiements en fonction de votre budget;
- Tenter de faire une consolidation de dettes auprès d'une institution financière;
- Vous inscrire au dépôt volontaire au greffe du palais de justice le plus près de chez vous;
- Consulter un syndic de faillite pour faire une proposition de consommateur ou déclarer faillite.

La consolidation de dettes

Avant de conclure que la faillite est la solution ultime pour se sortir du surendettement, il est bien de s'informer sur les autres solutions qui s'offrent à vous. La consolidation de dettes est l'une d'entre elles.

La consolidation de dettes consiste à emprunter un seul montant d'argent auprès d'une institution financière afin de payer l'ensemble de vos dettes. De cette manière, vous n'aurez pour le futur qu'un seul créancier à rembourser, ce qui facilitera grandement la gestion de vos finances.

L'institution financière à qui vous faites votre demande de consolidation peut librement accepter ou refuser de vous prêter de l'argent. Elle peut évaluer votre demande selon ses propres critères et peut par exemple prendre en compte :

- vos revenus;
- le montant d'argent que vous voulez emprunter;
- votre historique de crédit;
- la valeur de ce que vous possédez (votre actif).

Il est donc important d'examiner la possibilité de faire une consolidation de dettes avant que votre dossier de crédit ne soit entaché par des mauvaises créances (dettes non payées ou payées en retard).

Il est aussi possible que l'institution financière exige un cautionnement. Puisqu'elle prend un risque en prêtant de l'argent à une personne qui éprouve des difficultés financières, elle peut se protéger en exigeant, par exemple, que l'un de vos proches s'engage à rembourser le prêt au cas où vous n'êtes plus capable de le faire.

Le dépôt volontaire

Vous êtes endetté et vous voulez éviter de faire faillite? Le dépôt volontaire est une solution qui vous permet de payer vos dettes sans risquer de vous faire saisir votre salaire ou vos meubles.

Le dépôt volontaire consiste à déposer une partie de votre revenu à la cour de façon volontaire. Vous pouvez ainsi rembourser vos dettes en déposant de façon régulière (toutes les deux semaines par exemple) une partie :

- de votre salaire si vous en avez un; ou
- de votre revenu si vous êtes travailleur autonome; ou
- de l'argent que vous recevez si vous êtes sans emploi (chômage, rente de retraite, etc.).

La partie que vous devez déposer est calculée selon certains critères prévus dans la loi, par exemple, vos revenus et le nombre d'enfants à charge que vous avez.

Lorsque vous vous inscrivez au dépôt volontaire, le taux d'intérêt sur vos dettes est réduit à 5 % (sauf s'il était déjà à moins de 5 %). De plus, cette mesure vous protège puisque vous ne pouvez plus être saisi (revenus ou meubles) ni poursuivi par les personnes à qui vous devez de l'argent (vos créanciers).

Les agences de recouvrements pourraient donc arrêter de vous envoyer des lettres ou de vous appeler puisque vos créanciers reçoivent une somme d'argent périodiquement de votre part.

Vous pouvez vous inscrire en vous rendant au palais de justice du lieu où vous habitez ou travaillez. Une fois sur place, adressez-vous au comptoir du « greffe civil de la Cour du Québec ».

Lors de votre inscription au dépôt volontaire, vous devez faire une déclaration qui contient certaines informations sur votre situation :

- votre adresse;
- vos revenus;
- les personnes à votre charge;
- une liste des personnes envers qui vous avez une dette et le montant de ces dettes;
- etc.

Lorsque vous avez rempli votre déclaration, un avis est envoyé à tous les créanciers que vous avez indiqués dans la liste des personnes envers qui vous avez une dette.

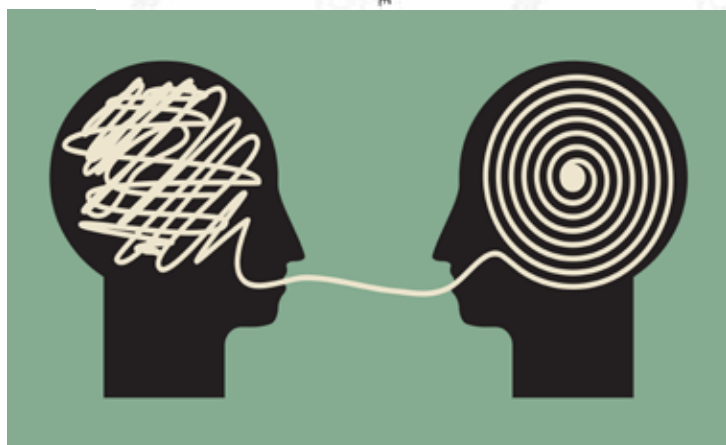
Vos créanciers ont 30 jours après avoir reçu cet avis pour faire une réclamation qui confirme le montant que vous leur devez. S'ils veulent contester la déclaration que vous avez faite, par exemple, parce que le montant que vous avez indiqué n'est pas exact ou qu'ils estiment que vous n'avez pas déclaré le montant réel de vos revenus, ils doivent le faire dans les 15 jours suivant la réception de l'avis.

Le greffe de la cour utilise l'argent que vous déposez de façon régulière pour rembourser vos créanciers jusqu'à ce que toutes vos dettes soient remboursées.

Suite page suivante

L'INTERPRÉTATION

Francine Gauthier



L'exercice d'écriture est un défi à celui qui, par la seule force des mots et de la syntaxe, peut préciser sa pensée au point d'être pratiquement certain de ne laisser aucun champ libre à l'interprétation que pourrait en faire son lecteur. D'accord, mais les écrits, comme tous les arts, seront toujours sujets à interprétation. C'est inévitable.

Le lecteur possède sa propre culture, ses propres origines, ses propres codes, etc. Sa grille d'évaluation est unique. Donc son interprétation sera souvent teintée d'un point de vue à nul autre pareil. Même chose pour le lecteur d'une œuvre en art visuel. L'artiste dira parfois que son œuvre terminée et livrée au regard du public suivra son propre chemin et le créateur perdra le contrôle sur son interprétation. Il n'y peut rien.

Tant mieux, d'une certaine manière, puisque les arts, quels qu'ils soient, offrent cette ouverture à tous : celle d'une totale liberté quant à la traduction qu'ils feront de tout ce sur quoi portera leur regard. En art, le principe premier est la liberté. Exemple : l'écrivain en théâtre crée de toutes pièces (sans jeu de mots); le metteur en scène est libre d'adapter et/ou d'actualiser comme l'interprète dans son jeu.



Vous serez d'ailleurs avisé à chaque fois que l'une de vos dettes aura été complètement remboursée.

Important !

Cet article explique de façon générale le droit en vigueur au Québec et n'est pas un avis ou un conseil juridique. Pour connaître les règles particulières à votre situation, consultez un avocat ou un notaire.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site : www.educaloi.qc.ca/capsules/les-solutions-du-surendettement

P.S. Vous pourrez lire la suite des « solutions au surendettement » dans le prochain article qui paraîtra au mois de juin prochain.

L'œuvre évolue donc vers une autre version d'elle-même. À preuve, les exemples abondent en ce qui a trait à l'interprétation qu'on peut faire de la musique. C'est sans fin! Pour notre plus grand plaisir, mais avec des réserves quant aux nouvelles versions de chansons qui peinent à égaler en qualité l'originale... donc, oui, les limites existent. Mais liberté oblige!

Les portraitistes, quant à eux, interprètent le modèle. Autant d'artistes, autant de versions. En effet, il y a beaucoup de place laissée à l'interprétation parce que le fait de pouvoir rendre justice au modèle, le fait de correspondre, par l'art du dessin, trait pour trait, au visage qu'on tente de reproduire dépend de l'habileté du portraitiste d'une part, mais d'autre part, de son style, de sa rigueur, de son angle, de sa vision et de son coup de crayon caractéristique constituant sa signature, en quelque sorte. Autant de facettes à l'expression libre dans la mesure où le modèle peut se reconnaître. L'artiste ne relève le défi que dans les limites de son talent ou il ne s'attache pas au résultat. Ceci étant admis, le dessin reste une interprétation libre ou fantaisiste et, par définition, il pourrait relever le défi de la ressemblance et faire l'unanimité.

Si on a une idée en tête, l'exprimer clairement reste aussi un défi. Contrairement à l'exemple du portrait, personne ne peut voir cette idée. On doit donc pouvoir la traduire en termes précis, choisis pour que le concept apparaisse clairement à l'interlocuteur et que rien ne soit laissé au hasard... il faut tout de même admettre que le hasard est fécond en termes d'idées.

Même si on s'applique à s'approcher de l'original à travers le portrait qu'on fait de quelqu'un, ce geste reste une tentative de représenter, une lecture, l'expression d'un désir de rendre, de concrétiser, animée de force coups de crayon guidés par l'expérience ou par l'instinct pour donner un poème tout en profondeur dont le temps requis pour le produire en a soutenu l'intention. Il reste néanmoins une interprétation. Idem avec le lecteur qui s'approprie l'écrit.

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.



**Prochaine séance du conseil
4 mai 2020**
La séance a lieu à 19 h, au 499, Route 393

Les séances ont maintenant lieu à 19 h au bureau municipal,

Considérant la situation actuelle en regard de la COVID-19, considérant les recommandations du gouvernement du Québec, les séances du conseil se tiennent à huis clos et en vidéoconférence pour certains conseillers, et ce, jusqu'à nouvelles consignes du gouvernement. Le public n'est donc pas admis à la salle du conseil même si ces séances sont généralement publiques.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil depuis l'année 2011 sur le site Internet de la municipalité à l'adresse <http://palmarolle.ao.ca> en cliquant sur l'onglet « La Municipalité » et ensuite sur « Procès-verbaux » dans le menu de gauche.

Le bureau de la Municipalité sera

FERMÉ

Lundi le 18 mai 2020



Bon congé de la Fête des Patriotes!

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS MUNICIPALES

La Municipalité a mis en place depuis quelques années des programmes de subventions pour les citoyens. Il s'agit d'un Programme subventionnant l'achat de composteur domestique, d'un Programme subventionnant l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie ainsi que d'un Programme subventionnant l'installation de cabinet de toilette à faible débit.

Cependant, dans le contexte actuel en raison de la COVID-19, nous ne sommes pas en mesure de commander les composteurs et les barils récupérateur d'eau de pluie. Ces commandes sont reportées pour l'instant. Vous pouvez cependant communiquer avec nous si vous êtes intéressé à vous procurer un baril ou un composteur. Nous ferons les commandes ultérieurement et vous aviserons dès que nous les recevrons.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS DU 25 AU 29 MAI 2020

Dans le contexte actuel qui sévit avec la COVID-19, la collecte des encombrants qui devait avoir lieu du 25 au 29 mai prochain est reportée à une date ultérieure.

Nous vous informerons par communiqué dès que la situation reviendra à la normale.



SIMPLE RAPPEL

Les abris d'autos amovibles sont prohibés du 1^{er} juin au 1^{er} octobre. Il faut non seulement enlever la toile, mais il faut également démonter la structure tubulaire.

Un permis est obligatoire pour toutes rénovations, construction ou démolition. Le coût du permis est en fonction de coût des rénovations ou de construction. Certains permis de rénovations ou démolition ne coûtent rien, mais vous devez en avoir un! L'inspecteur en fera l'évaluation.

Les affiches de « Vente de garage » ou autres affiches sont interdites dans l'emprise des routes sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec ainsi que directement sur les poteaux d'Hydro-Québec.

PHOTOS DE PAYSAGES DE PALMAROLLE

Vous avez de belles photos de paysages prises à Palmarolle? Nous aimerions pouvoir nous en servir pour agrémenter la couverture de la page Facebook de la municipalité. Nous recherchons des photos au fil des saisons, pour chaque saison. Les photos doivent être en format numérique, de haute résolution et de format 1024 X 768 minimum. Vous en avez? Vous pouvez nous les faire parvenir par courriel à palmarolle@mrcao.qc.ca, avec une description du lieu où la photo a été prise ainsi que votre nom afin d'en faire la mention. Notez que les images floues ne seront pas utilisées.





En cette période de vie difficile, mais passagère et dans un souci de respect du confinement en raison de la Covid-19, veuillez prendre note que la réunion régulière du 13 mai est annulée.

Nous aimerions toutes pouvoir lire dans une boule de cristal, mais l'important pour le moment est la santé et la sécurité de la population, c'est pourquoi nous présumons que l'assemblée générale annuelle prévue pour le 10 juin 2020 risque fort probablement d'être reportée. Nous n'en savons rien pour le moment.

Nous vous invitons à suivre les informations via notre page Facebook si jamais la vie reprenait son cours normal. Gardons le moral, on va s'en sortir!

Nous vous invitons à mettre vos talents à l'œuvre afin de réaliser de belles choses qu'il nous fera grandement plaisir d'admirer lors de nos prochaines rencontres.

Covid-19 oblige, sont annulés :

- Congrès régional prévu le 2 mai 2020, à Dupuy;
- Congrès provincial en juillet, à Saint-Hyacinthe.

Rappel : Le renouvellement des abonnements (carte de membre) devrait normalement se faire en mai et juin.

Nous vous informerons plus tard de la façon de procéder si le confinement n'est toujours pas levé dans ces mois.

Une soupape pour nous en sortir : les beaux jours arrivent!

Nous pourrions bientôt enjoliver nos propriétés de jolies fleurs que les abeilles et papillons viendront butiner.

Gilles Fortier

Grenier aux souvenirs

JOURNAL **LE PONT**



Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle de Journal Le Pont de Palmarolle qui devait avoir lieu le mardi 12 mai 2020, à 19 h, au centre municipal de Palmarolle est reportée à une date ultérieure en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19) qui sévit actuellement.

Nous vous invitons à suivre notre page Facebook où nous pourrions éventuellement vous informer de la date de la tenue de ladite assemblée, et ce, dès que le confinement sera levé.

Mélangeur Hamilton Beach



La compagnie Hamilton Beach a été fondée en 1910 par Frédérick J. Osius à Racine, Wisconsin.

Monsieur Osius ne trouvait pas son nom assez commercial. C'est la raison pour laquelle il utilisa le nom de ses deux employés : Louis Hamilton, son directeur et Charles Beach, son mécanicien, ce dernier ayant déjà inventé un petit moteur électrique.

Quelques années plus tard Hamilton et Beach achetèrent la compagnie. En 1911, elle met en marché son premier mélangeur à boisson genre Milk Shake, suivi par d'autres produits de cuisine.

Le mélangeur que je vous présente est le modèle G et son année de production se situe entre 1946 et 1950. Il venait avec beaucoup d'accessoires comme vous pouvez le voir sur la photo. Il avait la particularité d'avoir un orifice sur le dessus où l'on pouvait y adapter notamment un extracteur de jus ou un hachoir à viande. Le poids du mélangeur seul avec ses deux batteurs était de 5 livres. Vous conviendrez qu'un peu lourd...

La compagnie Hamilton Beach fonctionne toujours mais, depuis 2012, tous les appareils sont fabriqués en Chine.



Énergie et espoir

Dolores Guertin-Audet

Au coeur de cette détresse humaine, économique, financière, malgré cette incertitude et cette peur, OUI c'est possible de faire preuve de débrouillardise. Tout ce qui nous arrive dans la vie nous rend plus forts même si, sur le moment, c'est rude, c'est cruel pour tous. Il nous faut tenir bon surtout pour les malades, les soignants et faire preuve de générosité, d'attention, de compréhension et d'amour.

Nous devons refuser de nous laisser éteindre par un VIRUS qui s'attaque aux plus faibles; ce virus sournois, cynique, injuste et lâche et je crois que dans l'humanité on n'a jamais vu. Nous connaissons tous dans l'histoire des gens qui ont vécu des histoires effrayantes, de ces hommes et de ces femmes qui ont subi le cauchemar dans le passé et qui sont restés forts, positifs, souriants, pleins de vie et qui aident les autres. À l'inverse, il y a des gens qui ont tout pour être heureux, mais qui se plaignent au lieu de voir le positif dans ce qui arrive; pourtant on oublie le plus beau cadeau que nous avons : on est résistants, des êtres extraordinaires capables de s'adapter à tout ce qui nous arrive, qui nous rend plus forts, **ce miracle de la vie : notre foi.**

Nous avons tout ce qu'il faut au fond de notre coeur, nous sommes tous égaux; nous passons à travers des difficultés toutes un

peu reliées à nous-mêmes et comment on fait pour s'en sortir? Je crois que la réponse est que nous devons utiliser le pouvoir de notre foi; nous sommes tous nés avec la foi, nous l'avons en nous depuis notre naissance, parce que la vérité c'est que nous ne pouvons pas fonctionner sans elle, tout ce que nous faisons quotidiennement est basé sur notre foi et nous savons que nous pouvons gérer tout ce qui nous arrive avec notre foi. Consciemment ou inconsciemment, tout le monde est guidé par sa foi; c'est la force de la puissance humaine qu'on l'accepte ou pas. Avec la foi on peut avancer malgré tout ce qui nous empêche de vivre; ne nous laissons pas cristalliser dans nos peurs... L'être humain est capable de **résilience**, est capable de relever les défis, discipliner ses peurs.

Vous savez qu'il est possible de transférer notre foi, notre confiance à d'autres êtres humains, de les aider, ça transparait dans notre attitude, dans notre énergie, dans notre voix, dans notre rire; un bon mot, un appel téléphonique ou un courriel sur internet, etc. La conviction et la foi humaine ont un effet



viral contraire au coronavirus qui frappe aujourd'hui... **donner le goût, transmettre la vie de cette façon et la maintenir heureuse et positive** et ça c'est DIVIN, mais ça demande un effort de notre cerveau...

À nous de choisir maintenant, soit nous nous élevons les uns les autres tous ensemble, soit nous cessons de vivre et restons cristallisés dans cette peur... **seule, ensemble pour l'amour du monde!**

- Disciplinons nos peurs, relevons des défis, respectons les consignes, restons chez nous, restons en bonne santé pour protéger les autres. - Parler avec nos proches. - Recréer des liens ensemble autrement et reprendre le chemin de la vie ensemble, vivre avec la foi et vivre avec la confiance illimitée en la vie; c'est le temps de faire germer cette petite graine dans la tête et dans le coeur de nos enfants ou petits-enfants... **C'est la richesse de l'avenir!**



Nous traversons une période extrêmement trouble présentement et nous ne pouvons qu'être doublement sensibilisés à l'impact de cette situation sur la vie de nos patients.

Certains patients insuffisants rénaux sont déjà aux prises avec une situation financière fragile. Dans le contexte de la crise de la Covid-19, ils sont encore plus vulnérables. Notre programme de soutien financier de dernier recours est davantage sollicité pour leur venir en aide.

Imaginez le stress et l'inquiétude qu'ils vivent actuellement à un surcroît de pression.

Malgré la situation exceptionnelle que nous vivons tous actuellement, nous avons dû annuler la campagne de financement « Porte à porte » ainsi que le « Brunch bénéfice ». C'est la raison pour laquelle

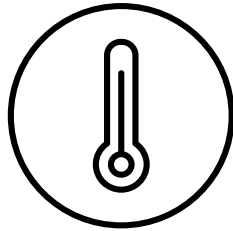
nous devons nous mobiliser davantage afin de leur procurer toute l'aide nécessaire. Aidez-nous à faire en sorte que nous puissions répondre à une plus grande demande dans cette situation urgente. Faites un don où participer à la Marche virtuelle de Rouyn-Noranda ou Val-d'Or.

Au Québec, une personne sur quatorze souffre d'insuffisance rénale. La Campagne de financement est un événement majeur pour la Fondation du rein et, dans le cadre de cette campagne, votre soutien est primordial quant à l'atteinte de nos objectifs. Votre générosité fera toute une différence dans notre collectivité.

Chaque don est important!

Vous pouvez faire parvenir votre don à l'adresse suivante :
C.P. 33 La Sarre, Québec J9Z 2X4
Où sur le site Internet de la Marche du Rein au <https://kidney.akaraisin.com/ui/qcmarche2020>

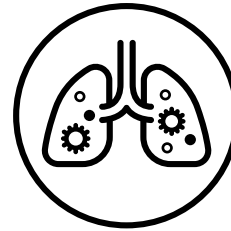
La maladie à coronavirus (COVID-19)
cause une infection respiratoire
pouvant comporter les symptômes suivants :



Fièvre



Toux



Difficultés
respiratoires

Se protéger,
ça sauve des vies.



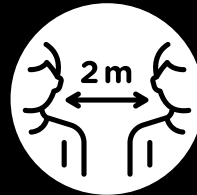
Toussez dans
votre coude



Jetez vos
mouchoirs



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Restez
à la maison

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

☎ 1 877 644-4545

Comment pêcher à l'ouverture sans menés?

Comme vous le savez, depuis quelques saisons nous devons faire face à la pêche sans menés. Mais qu'est-ce qui peut remplacer les menés morts et être aussi efficace en faisant d'aussi belles pêches au doré?

Car on ne se fera pas de cachette; si on utilise des vers de terre, la pêche sera fructueuse. Mais les barbottes feront partie des poissons capturés, et malheureusement en très grand nombre.

Dans cette chronique, je veux vous présenter deux techniques qui vous permettront de prendre du doré à l'ouverture de la pêche et diminuer les captures de barbottes. La première est l'utilisation des poissons nageurs. Comme les dorés du lac Abitibi se retrouvent sur les plages de sable et les pointes de roche pour s'y alimenter de petits menés, c'est une technique très efficace. Vous pouvez le faire en embarcation, à la traîne ou au lancer de la rive.



20 inches, Félix à Osisko

Utilisez des poissons nageurs de 6 à 8 centimètres de longueur. Les coloris que je préfère sont le blanc, le tigre de feu et l'orange. Faites vos expérimentations et vous trouverez un modèle qui vous donnera des captures à coup sûr. Si j'ai deux modèles à vous recommander ce serait le Thin Fin et le Rapala original articulé. Ce sont deux leurres qui se retrouvent souvent attachés à ma ligne. Ces deux leurres ont une profondeur de nage d'environ 4 à 6 pieds. Ils descendront donc à proximité du fond exactement où les dorés sont positionnés.

La deuxième technique qui est tout aussi efficace est l'utilisation des dandinettes en forme de petit mené. Tout comme la première technique, vous pouvez pêcher en embarcation, à la traîne ou au lancer de la rive. Cette fois-ci, j'aime bien monter l'imitation de mené en plastique souple sur une tête de dandinette en forme de tête de mené. Mais pourquoi une tête de cette forme?

On pourra utiliser un tel leurre soit de la façon traditionnelle qui est la dandinette, ou bien tout simplement en lançant le montage et en le récupérant. Je vous recommande à ce moment-là un leurre d'un poids de 1/8 d'once. Vous serez en mesure de bien faire contact avec le fond en dandinant et vous obtiendrez une bonne distance de lancer si vous pêchez de la rive.

Avec ces deux façons de pêcher, vous prendrez moins de poissons, mais quand vous aurez une attaque, ce sera presque assurément un beau doré ou un brochet.

Bonne ouverture à tous!



Sébastien Lemire - Député d'Abitibi-Témiscamingue

**En toutes circonstances,
je suis là pour vous!**



Contactez-nous pour connaître
les mesures de soutien
qui sont offertes pour vous.

- Travailleurs
- Travailleurs autonomes
- Entreprises
- Organismes



www.lemire.info
1 800 567-6433

